

PREAVIS N° 274/2025
Compte n° 9141.40.54

Relatif à une demande de crédit de **CHF 471'500 TTC et de CHF 127'000 TTC** respectivement pour le remplacement de conduites d'eau potable et le remplacement d'une conduite d'eaux usées dans le cadre des travaux cantonaux prévus entre Chavannes-de-Bogis et Chavannes-des-Bois le long de la RC7.



Au Conseil intercommunal des SITSE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Dès le mois de mai 2025, le Canton de Vaud entreprend d'importants travaux pour réhabiliter les routes cantonales reliant Chavannes-des-Bois et Chavannes-de-Bogis (RC3 et RC7). Les SITSE souhaitent profiter de cette occasion pour mettre en œuvre une partie des aménagements prévus dans le Plan Directeur de Distribution de l'Eau potable (PDDE 2025), pour la zone de pression des Battantes. Les SITSE souhaitent également en profiter pour réaliser des aménagements d'eaux usées.

Le présent préavis décrit les travaux prévus. Les deux secteurs concernés par le projet des SITSE sont situés au droit des lieux-dits « Les Grands Champs », pour la partie Nord-Est, et « Les Champs de Toulouse », pour la partie Sud-Ouest.

2. Projet

2.1 - Secteur « Grands Champs »

2.1.1 Partie eau potable

Conformément au PDDE 2025, le projet consiste à remplacer l'axe existant d'eau potable et de défense incendie par une nouvelle artère neuve et d'une section plus importante. Les nouveaux tuyaux seront composés de polyéthylène (PE 100 PN 10 Ø 250 / 220.4), d'une longueur de 665 m pour la partie « Grands Champs ». Cette artère constitue l'axe principal reliant le réservoir des Battantes (située sur la commune de La Rippe) au réseau de Chavannes-des-Bois. Les travaux permettront d'améliorer considérablement les conditions hydrauliques et les performances incendies à Chavannes-des-Bois.

Concernant l'appareillage, les vannes de réseau ont été prévues aux points névralgiques et la borne-hydrante n° 627 sera remplacée par une nouvelle BH.

Une fois installées, les nouvelles conduites subiront un essai de pression, un rinçage et une désinfection, afin de garantir un état sanitaire irréprochable des nouvelles installations.

Premier but optionnel – eau potable et second but optionnel – eaux claires et eaux usées (9 communes)

2.2.2 Partie eaux usées

Les eaux usées produites par la ferme « En Péguéy » sont actuellement évacuées par refoulement depuis une station de pompage située dans le hameau de Péguéy, et jusque dans une chambre de rassemblement située en bordure côté « Jura » de la RC7, par l'intermédiaire d'une conduite en polyéthylène se trouvant dans un état incertain, voire d'ancienneté avancée (voir photos ci-dessous).



Figure 1: Vue des chambres de contrôle situées au droit des points hauts de la conduite.

Premier but optionnel – eau potable et second but optionnel – eaux claires et eaux usées (9 communes)

Dans ce cadre, et également grâce à l'opportunité que présentent les travaux d'aménagement de la RC7, les SITSE souhaitent remplacer la conduite de refoulement existante par une nouvelle conduite de refoulement en polyéthylène (PE 100 PN 16 Ø 63 / 51.4), d'une longueur totale de 415 m.

Sur le plan de l'appareillage, le point haut sera équipé d'une chambre de contrôle avec purgeur d'air automatique, prévue pour les eaux usées. Deux chambres supplémentaires sont prévues pour permettre le curage ou l'inspection de la conduite sous pression, si nécessaire.

Sur le tronçon concerné, la fouille sera réalisée en bordure des champs et à l'extérieur de l'emprise routière. Les horizons pédologiques seront respectés, tant au décapage qu'au remblayage et à la remise en place des stocks de terres.

Dans un premier temps, cette nouvelle conduite d'EU sera raccordée à l'ancienne conduite actuellement en fonction au niveau du rond-point permettant d'accéder au centre commercial. Toutefois, à terme, il est prévu d'abandonner la conduite ancienne et raccorder la nouvelle conduite par un prolongement jusqu'à la station de pompage « STAP Manor » récemment rénovée et mise en service. Ce prolongement fera office d'un second préavis lorsque l'opportunité se présentera.

2.2 - Secteur « Champs de Toulouse »

Côté Sud-Ouest du Secteur, les SITSE prévoient également de profiter des travaux cantonaux pour mettre en œuvre un autre axe crucial du PDDE : l'achèvement du renforcement en DN 250 du réseau de Chavannes-des-Bois.

Pour les mêmes raisons hydrauliques que celles mentionnées plus haut, la conduite principale est également prévue en polyéthylène (PE 100 PN 10 Ø 250 / 220.4), et comportera une longueur totale de 290 m. Par la même occasion, et également conformément au PDDE, les SITSE prévoient de réaliser un bouclage sur le Chemin des Champs de Toulouse. Composé de polyéthylène (PE 100 PN 10 Ø 160 / 141.0), cet axe permettra de sécuriser le secteur et renforcer l'hydraulique locale, mais également plus globalement à Chavannes-des-Bois avec l'effet du maillage.

Concernant l'appareillage, les vannes de réseau ont été prévues aux points névralgiques.

Une fois installées, les nouvelles conduites subiront un essai de pression, un rinçage et une désinfection, afin de garantir un état sanitaire irréprochable des nouvelles installations.

3. Aspects financiers et répartition des coûts

Sur le plan financier, le devis estimatif basé sur des travaux similaires est présenté dans le tableau ci-dessous.

	Eau potable	Assainissement
Montant des travaux de Génie civil	185 000.-	65 000.-
Montant des travaux d'appareillage	150 000.-	26 500.-
Frais déjà engagés	12 300.-	
Frais d'ingénieurs (phase étude et appel offre appareillage)	20 000.-	4 000.-
Frais d'ingénieurs (phase travaux et appel offre génie civil)	25 000.-	10 000.-
Travaux géométriques	4 000.-	1 000.-
Divers et imprévus, environ 10 %	39 630.-	10 650.-
Total hors taxes	435 930.-	117 150.-
TVA 8.1 %	35 310.-	9 489.-
Total TTC arrondi	471 500.-	127 000.-

En termes de procédures, les travaux de génie civil seront intégrés dans les offres rendues par les entreprises soumissionnaires de l'appel d'offre cantonal. Les SITSE bénéficieront ainsi des mêmes conditions que le canton dans le cadre de ces travaux.

En ce qui concerne l'appareillage, un appel d'offre séparé sur invitation sera effectué par le bureau d'étude SH Ing mandaté pour ce projet.

Le montant des travaux ci-dessus n'influencent pas de manière significative le budget de fonctionnement. Ils seront amortis selon les normes MCH2 sur une durée de 60 ans.

4. Conclusion

Ce projet permettra aux SITSE, de profiter d'un chantier d'opportunité pour mettre en œuvre un axe important de son PDDE, et de remplacer une conduite de refoulement EU en mauvais état. Dans son ensemble, et du point de vue de l'hydraulique, ces travaux permettront de renforcer passablement les conditions hydrauliques sur la zone de pression des Battantes.

En conclusion de son préavis n° 273/2025, le Comité de direction des SITSE vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

VU le préavis n° 274/2025 relatif à une demande de crédit de **CHF 471'500.- TTC et de CHF 127'000.- TTC** respectivement pour le remplacement de conduites d'eau potable et le remplacement d'une conduite d'eaux usées dans le cadre des travaux cantonaux prévue entre Chavannes-de-Bogis et Chavannes-des-Bois le long de la RC7.

Premier but optionnel – eau potable et second but optionnel – eaux claires et eaux usées (9 communes)

OUI les rapports des Commissions chargées de son étude ;

ATTENDU que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Le Conseil intercommunal des SITSE décide :

1. d'autoriser le Comité de direction à entreprendre les travaux décrits ci-dessus ;
2. de lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 471'500.- pour le premier but optionnel en lien avec l'eau potable, et de CHF 127'000.- TTC pour le second but optionnel en lien avec les collecteurs eaux claires et eaux usées ;
3. de l'autoriser à emprunter ces sommes si nécessaire.

Founex, le 15 mai 2025.

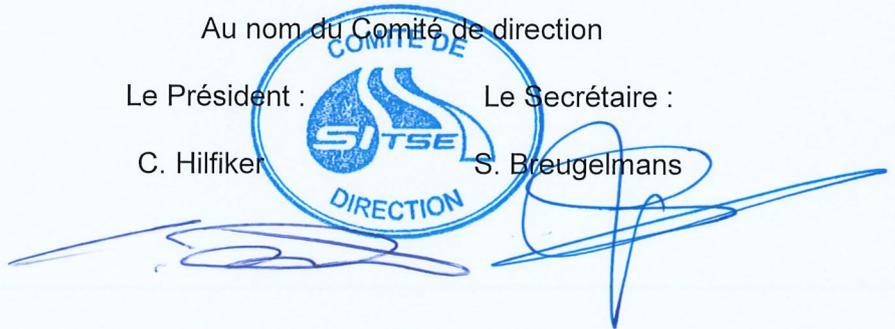
Au nom du Comité de direction

Le Président :

C. Hilfiker

Le Secrétaire :

S. Breugelmans

The image shows a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text 'COMITÉ DE' at the top, 'SITSE' in the center with a stylized water drop logo, and 'DIRECTION' at the bottom. Overlaid on the stamp and extending to the right are two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is partially obscured by the stamp, while the signature on the right is more prominent and extends further to the right.

